

### HEPES

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	HEPES
Code Produit	10-110
Société	EUROMEDEX 24, rue des Tuileries BP 684- 67460 SOUFFELWEYERSHEIM - France Tel 03 88 18 07 22 Fax : 03 88 18 07 25 e.mail : <a href="mailto:research@euromedex.com">research@euromedex.com</a> Internet : <a href="http://www.euromedex.com">www.euromedex.com</a>
Numéro d'Appel d'Urgence	I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Classement de la substance ou du mélange

N'est pas une substance dangereuse selon le SGH

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE..

##### Contenu d'étiquette

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

**Autres dangers** - aucun(e)

#### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom : HEPES

Synonymes : 4-(2-Hydroxyethyl)piperazine-1-ethanesulfonic acid ; N-(2-Hydroxyethyl)piperazine-N'-(2-ethanesulfonic acid)

Formule : C<sub>8</sub> H<sub>18</sub> N<sub>2</sub> O<sub>4</sub> S

Poids moléculaire : 238,30 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
7365-45-9	230-907-9			<= 100%

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### Conseils généraux

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

##### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

##### En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

##### En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié**

### HEPES

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

#### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre

#### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

#### **Précautions individuelles**

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### **Méthodes de nettoyage**

Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### **Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation**

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

#### **Conditions de stockage sûres**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail.

#### **Équipement de protection individuelle**

##### **Protection respiratoire**

La protection des voies respiratoires n'est pas requise.

Utiliser des masques de protection type N95 (US) ou de type P1 (EN 143) pour se protéger des niveaux de poussières.

Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

##### **Protection des mains**

Manipuler avec des gants.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

##### **Protection des yeux**

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

##### **Mesures d'hygiène**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### **Aspect**

Forme : Solide, poudre

Couleur : Blanc

#### **Données de sécurité**

pH : 5,0 - 6,5 à 238 g/l à 25 °C

### HEPES

---

Point de fusion : 234 °C  
Point d'ébullition : donnée non disponible  
Point d'éclair : donnée non disponible  
Température d'inflammation : donnée non disponible  
Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible  
Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible  
Hydro solubilité : Soluble - 703,6 g/l à 20 °C

---

#### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

##### Réactivité

Donnée non disponible

##### Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

##### Conditions à éviter

Donnée non disponible

##### Matières à éviter

Oxydants forts

##### Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), Ammoniaque

---

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

##### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - > 2.000 mg/kg

DL50 Dermale - Rat - mâle et femelle - > 2.000 mg/kg

##### Irritation et corrosion cutanée

Pas d'irritation de la peau

##### Sensibilisation du système respiratoire ou de la peau

Pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas d'irritation des yeux

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Négatif

##### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

##### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

##### Danger par aspiration

Donnée non disponible

##### Signes et Symptômes d'une Exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

##### Information supplémentaire

RTECS: TL6809000

### HEPES

---

#### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

**Toxicité**

Poisson : CL50 - Brachydanio rerio (poisson zèbre) - > 100 mg/l - 96 h

Daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - > 100 mg/l - 48 h

Algues : CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - > 100 mg/l - 72 h

Bactéries : CE50 - boue activée - > 1.000 mg/l - 3 h

**Persistance et dégradabilité**

Difficilement biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Évaluation PBT et vPvB**

Donnée non disponible

**Autres effets nocifs**

Donnée non disponible

---

#### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

**Produit**

Se conformer aux réglementations fédérales de l'état et locales sur l'environnement. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

**Numéro ONU** Non enregistré

**Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

**Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

**Groupe d'emballage**

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

**Dangers pour l'environnement**

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

---

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**Évaluation de la sécurité chimique**

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

---

#### 16. AUTRES DONNÉES

---

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles.

### HEPES

---

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

Euromedex ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.